

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24180050700030	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BOURGES PLUS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BOURGES-MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	36
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	37
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	41
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération n°21 du 07/12/2015.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 520 092,06	12 415 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 105 092,06
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		12 520 092,06	12 520 092,06

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	13 946 712,49	13 195 412,38
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	902 252,75	8 036 750,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 6 383 197,14	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		21 232 162,38	21 232 162,38

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	33 752 254,44	33 752 254,44
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Liste des reports - Dépenses d'investissement Exercice 2021 vers 2022

Nature	Objet de l'engagement	Montant Budgétaire
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles		18 955,60 €
2031	Frais d'études	18 955,60 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles		242 846,94 €
2111	Terrains nus	1 300,00 €
21351	Installations générales, agencements, aménagement des constructions - Bâtiments d'exploitation	43 933,90 €
21562	Matériel spécifique d'exploitation - Service d'assainissement	46 636,22 €
2182	Matériel de transport	150 976,82 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours		640 450,21 €
2315	Installations, matériel et outillage technique	640 450,21 €
TOTAL		902 252,75 €

Arrêté le présent état à la somme de neuf cent deux mille deux cent cinquante deux euros et soixante quinze centimes.

A Bourges, le 31 janvier 2022

Pour la Présidente et par
délégation, le Vice-Président



Richard BOUDET

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Liste des reports - Recettes d'investissement Exercice 2021 vers 2022

Nature	Fonction	Objet de l'engagement	Montant Budgétaire
Chapitre 13 - Subventions d'investissement			36 750,00 €
13111		Etat et établissements nationaux	36 750,00 €
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées			8 000 000,00 €
1641		Emprunts en euros	8 000 000,00 €
TOTAL			8 036 750,00 €

Arrêté le présent état à la somme de huit millions trente-six mille sept-cent cinquante euros.

A Bourges, le 31 janvier 2022

Pour la Présidente et par
délégation, le Vice-Président



Richard BOUDET

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 036 800,00	0,00	3 213 133,00	3 213 133,00	3 213 133,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 394 000,00	0,00	3 800 000,00	3 800 000,00	3 800 000,00
014	Atténuations de produits	980 000,00	0,00	980 000,00	980 000,00	980 000,00
65	Autres charges de gestion courante	101 750,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses de gestion des services		7 512 550,00	0,00	8 093 133,00	8 093 133,00	8 093 133,00
66	Charges financières	400 200,00	0,00	385 000,00	385 000,00	385 000,00
67	Charges exceptionnelles	268 000,00	0,00	207 164,06	207 164,06	207 164,06
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	186 045,60		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 366 795,60	0,00	8 685 297,06	8 685 297,06	8 685 297,06
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 329 300,00		3 834 795,00	3 834 795,00	3 834 795,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 329 300,00		3 834 795,00	3 834 795,00	3 834 795,00
TOTAL		12 696 095,60	0,00	12 520 092,06	12 520 092,06	12 520 092,06

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 520 092,06
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 895 880,00	0,00	11 705 000,00	11 705 000,00	11 705 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	251 690,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
Total des recettes de gestion des services		12 147 570,00	0,00	11 955 000,00	11 955 000,00	11 955 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		12 147 570,00	0,00	12 070 000,00	12 070 000,00	12 070 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	292 000,00		345 000,00	345 000,00	345 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		292 000,00		345 000,00	345 000,00	345 000,00
TOTAL		12 439 570,00	0,00	12 415 000,00	12 415 000,00	12 415 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	105 092,06
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 520 092,06
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 489 795,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	---------------------	---

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	105 200,00	18 955,60	210 000,00	210 000,00	228 955,60
21	Immobilisations corporelles	531 400,00	242 846,94	787 200,00	787 200,00	1 030 046,94
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	19 487 327,33	640 450,21	10 877 512,49	10 877 512,49	11 517 962,70
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		20 123 927,33	902 252,75	11 874 712,49	11 874 712,49	12 776 965,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 027 000,00	0,00	1 227 000,00	1 227 000,00	1 227 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		7 027 000,00	0,00	1 227 000,00	1 227 000,00	1 227 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		27 150 927,33	902 252,75	13 101 712,49	13 101 712,49	14 003 965,24
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	292 000,00		345 000,00	345 000,00	345 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		792 000,00		845 000,00	845 000,00	845 000,00
TOTAL		27 942 927,33	902 252,75	13 946 712,49	13 946 712,49	14 848 965,24

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	6 383 197,14
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 232 162,38
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	4 430 000,00	36 750,00	582 000,00	582 000,00	618 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	17 711 288,98	8 000 000,00	7 974 117,38	7 974 117,38	15 974 117,38
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		22 141 288,98	8 036 750,00	8 556 117,38	8 556 117,38	16 592 867,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	511 000,00	0,00	304 500,00	304 500,00	304 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		511 000,00	0,00	304 500,00	304 500,00	304 500,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		22 652 288,98	8 036 750,00	8 860 617,38	8 860 617,38	16 897 367,38
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 329 300,00		3 834 795,00	3 834 795,00	3 834 795,00
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 829 300,00		4 334 795,00	4 334 795,00	4 334 795,00
TOTAL		27 481 588,98	8 036 750,00	13 195 412,38	13 195 412,38	21 232 162,38

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 232 162,38
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

3 489 795,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 213 133,00		3 213 133,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 800 000,00		3 800 000,00
014	Atténuations de produits	980 000,00		980 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100 000,00		100 000,00
66	Charges financières	385 000,00	0,00	385 000,00
67	Charges exceptionnelles	207 164,06	0,00	207 164,06
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 834 795,00	3 834 795,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		8 685 297,06	3 834 795,00	12 520 092,06

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 520 092,06
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	345 000,00	345 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 227 000,00	0,00	1 227 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	228 955,60	0,00	228 955,60
21	Immobilisations corporelles (6)	1 030 046,94	100 000,00	1 130 046,94
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	11 517 962,70	400 000,00	11 917 962,70
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		14 003 965,24	845 000,00	14 848 965,24

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	6 383 197,14
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 232 162,38
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 705 000,00		11 705 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	250 000,00		250 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	115 000,00	345 000,00	460 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		12 070 000,00	345 000,00	12 415 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	105 092,06
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 520 092,06
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	618 750,00	0,00	618 750,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		1 706 995,00	1 706 995,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	15 974 117,38	0,00	15 974 117,38
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	400 000,00	400 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 090 000,00	2 090 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		37 800,00	37 800,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		16 592 867,38	4 334 795,00	20 927 662,38

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	304 500,00
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 232 162,38
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 036 800,00	3 213 133,00	3 213 133,00
604	Achats d'études, prestations de services	217 500,00	217 500,00	217 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	504 475,00	681 845,00	681 845,00
6062	Produits de traitement	244 000,00	292 488,00	292 488,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	77 200,00	76 950,00	76 950,00
6064	Fournitures administratives	3 800,00	7 600,00	7 600,00
6066	Carburants	70 000,00	70 000,00	70 000,00
6068	Autres matières et fournitures	120 200,00	104 100,00	104 100,00
611	Sous-traitance générale	1 040 000,00	826 974,00	826 974,00
6132	Locations immobilières	28 500,00	28 900,00	28 900,00
6135	Locations mobilières	62 430,00	65 500,00	65 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	1 100,00	1 100,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	5 625,00	10 625,00	10 625,00
61523	Entretien, réparations réseaux	185 200,00	168 400,00	168 400,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	34 400,00	34 400,00	34 400,00
61551	Entretien matériel roulant	71 500,00	71 000,00	71 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	51 700,00	40 700,00	40 700,00
6156	Maintenance	70 430,00	198 500,00	198 500,00
6161	Multirisques	12 140,00	12 000,00	12 000,00
6168	Autres	35 910,00	34 000,00	34 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	4 500,00	4 500,00
618	Divers	39 650,00	55 060,00	55 060,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	3 000,00	29 250,00	29 250,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	2 500,00	2 500,00
6228	Divers	27 400,00	38 066,00	38 066,00
6231	Annonces et insertions	8 000,00	9 000,00	9 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 400,00	1 600,00	1 600,00
6241	Transports sur achats	2 700,00	2 700,00	2 700,00
6251	Voyages et déplacements	7 500,00	11 300,00	11 300,00
6256	Missions	5 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	50,00	50,00	50,00
6262	Frais de télécommunications	36 000,00	32 500,00	32 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 470,00	3 970,00	3 970,00
6282	Frais de gardiennage	2 000,00	2 300,00	2 300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	25 460,00	42 955,00	42 955,00
6287	Remboursements de frais	23 800,00	23 800,00	23 800,00
6288	Autres	350,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	9 000,00	9 200,00	9 200,00
6353	Impôts indirects	800,00	800,00	800,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	100,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 394 000,00	3 800 000,00	3 800 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	623 000,00	823 000,00	823 000,00
6331	Versement de mobilité	18 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 200,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 900,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 400,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 448 000,00	2 977 000,00	2 977 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	462 500,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	26 600,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	228 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	448 200,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	3 000,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	31 500,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 400,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	73 300,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	980 000,00	980 000,00	980 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	980 000,00	980 000,00	980 000,00
65	Autres charges de gestion courante	101 750,00	100 000,00	100 000,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	10 150,00	4 500,00	4 500,00
6518	Autres	1 595,00	5 500,00	5 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6542	Créances éteintes	30 000,00	30 000,00	30 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	5,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		7 512 550,00	8 093 133,00	8 093 133,00

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b) (8)	400 200,00	385 000,00	385 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	355 700,00	382 000,00	382 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 500,00	-12 000,00	-12 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	48 000,00	0,00	0,00
6688	Autre	0,00	15 000,00	15 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	268 000,00	207 164,06	207 164,06
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	259 800,00	199 064,06	199 064,06
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	8 200,00	4 100,00	4 100,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	186 045,60	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		8 366 795,60	8 685 297,06	8 685 297,06
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 329 300,00	3 834 795,00	3 834 795,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 100 000,00	2 090 000,00	2 090 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	2 191 500,00	1 706 995,00	1 706 995,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	37 800,00	37 800,00	37 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 329 300,00	3 834 795,00	3 834 795,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 329 300,00	3 834 795,00	3 834 795,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 696 095,60	12 520 092,06	12 520 092,06

+

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		12 520 092,06
---	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	89 100,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	101 100,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-12 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 895 880,00	11 705 000,00	11 705 000,00
704	Travaux	725 000,00	837 500,00	837 500,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	10 085 880,00	9 532 500,00	9 532 500,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	980 000,00	980 000,00	980 000,00
7068	Autres prestations de services	0,00	50 000,00	50 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	105 000,00	105 000,00	105 000,00
7088	Autres produits activités annexes	0,00	200 000,00	200 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	251 690,00	250 000,00	250 000,00
754	Redevances défaut branchement égoût	150 000,00	150 000,00	150 000,00
7588	Autres	101 690,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		12 147 570,00	11 955 000,00	11 955 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	115 000,00	115 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	50 000,00	50 000,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	65 000,00	65 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		12 147 570,00	12 070 000,00	12 070 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	292 000,00	345 000,00	345 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	292 000,00	345 000,00	345 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		292 000,00	345 000,00	345 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 439 570,00	12 415 000,00	12 415 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	105 092,06
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 520 092,06
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	105 200,00	210 000,00	210 000,00
2031	Frais d'études	100 000,00	200 000,00	200 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	5 200,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	531 400,00	787 200,00	787 200,00
2111	Terrains nus	0,00	3 200,00	3 200,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	108 700,00	118 000,00	118 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	30 000,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	65 000,00	60 000,00	60 000,00
21562	Service d'assainissement	128 700,00	62 500,00	62 500,00
2182	Matériel de transport	160 000,00	538 500,00	538 500,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 000,00	3 000,00	3 000,00
2184	Mobilier	31 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	19 487 327,33	10 877 512,49	10 877 512,49
2315	Installat°, matériel et outillage techni	19 487 327,33	10 877 512,49	10 877 512,49
Total des dépenses d'équipement		20 123 927,33	11 874 712,49	11 874 712,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 027 000,00	1 227 000,00	1 227 000,00
1641	Emprunts en euros	378 200,00	330 000,00	330 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	541 800,00	790 000,00	790 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	6 000 000,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	107 000,00	107 000,00	107 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		7 027 000,00	1 227 000,00	1 227 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		27 150 927,33	13 101 712,49	13 101 712,49
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	292 000,00	345 000,00	345 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	292 000,00	345 000,00	345 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	77 000,00	0,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	10 900,00	345 000,00	345 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	15 700,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	19 500,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	13 000,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	155 900,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	400 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		792 000,00	845 000,00	845 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		27 942 927,33	13 946 712,49	13 946 712,49

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	902 252,75
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	6 383 197,14
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 232 162,38

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	4 430 000,00	582 000,00	582 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	2 679 570,00	259 900,00	259 900,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	315 505,00	162 100,00	162 100,00
1312	Subv. équipt Régions	800 000,00	160 000,00	160 000,00
1313	Subv. équipt Départements	634 925,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	17 711 288,98	7 974 117,38	7 974 117,38
1641	Emprunts en euros	11 711 288,98	7 974 117,38	7 974 117,38
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	6 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		22 141 288,98	8 556 117,38	8 556 117,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	511 000,00	304 500,00	304 500,00
1064	Réserves réglementées	0,00	94 500,00	94 500,00
1068	Autres réserves	511 000,00	210 000,00	210 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		511 000,00	304 500,00	304 500,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		22 652 288,98	8 860 617,38	8 860 617,38
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 329 300,00	3 834 795,00	3 834 795,00
15182	Autres provisions pour risques	2 191 500,00	1 630 000,00	1 630 000,00
1582	Autres provisions pour charges	0,00	76 995,00	76 995,00
28033	Frais d'insertion	416,00	420,00	420,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	34 939,00	4 600,00	4 600,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	1 000,00	1 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	146,00	150,00	150,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	80 600,00	84 000,00	84 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	9 501,00	10 000,00	10 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	18 045,00	19 000,00	19 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	57,00	100,00	100,00
281532	Réseaux d'assainissement	628 321,00	650 000,00	650 000,00
281562	Service d'assainissement	101 335,00	107 000,00	107 000,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	1 089,00	1 100,00	1 100,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	325 083,00	319 245,00	319 245,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	629 981,00	628 735,00	628 735,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	75 421,00	75 800,00	75 800,00
28182	Matériel de transport	172 476,00	157 000,00	157 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	19 694,00	15 600,00	15 600,00
28184	Mobilier	2 437,00	15 250,00	15 250,00
28188	Autres	459,00	1 000,00	1 000,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	37 800,00	37 800,00	37 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 329 300,00	3 834 795,00	3 834 795,00
041	Opérations patrimoniales (8)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
2031	Frais d'études	100 000,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	400 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 829 300,00	4 334 795,00	4 334 795,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		27 481 588,98	13 195 412,38	13 195 412,38

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	8 036 750,00
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				21 232 162,38

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
LT - 2020901367W 00001	08/12/2020	0,00	14 350 000,00	1 021,78	14 350 000,00	0,00
LT - 962045007/FL	01/01/2021	0,00	14 350 000,00	1 069,58	14 350 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
1807008-Tirage-Euribor3m	10/07/2018	0,00	6 000 000,00	733,33	6 000 000,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	34 700 000,00	2 824,69	34 700 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					39 597 498,85								
1641 Emprunts en euros (total)					27 831 874,85								
000311764 03	CREDIT MUTUEL	30/11/2012	30/11/2012	31/01/2013	800 000,00	F	Taux fixe à 4,73 %	4,730	4,786	S	C	O	A-1
1012013-Tirage 2	CAISSE D'EPARGNE	31/01/2011	31/01/2011	31/01/2012	500 000,00	F	Taux fixe à 3,34 %	3,340	3,389	A	C	O	A-1
1807008-Consolidation	CAISSE D'EPARGNE	10/07/2018	01/07/2021	01/10/2021	6 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0,52)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,520	0,529	T	C	O	A-1
332099	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/09/2018	05/09/2018	01/01/2024	16 000 000,00	V	(Livret A + 0,75)-Floor -0,75 sur Livret A	1,500	1,508	X	C	O	A-1
36	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25/05/1990	25/05/1990	25/02/2002	3 048 980,34	F	Taux fixe à 5,94 %	5,940	5,940	A	P	O	A-1
70084762918-Travaux d'assainissement-MEHUN SUR YEVRE	CREDIT AGRICOLE	28/12/2010	01/01/2019	31/03/2019	247 155,86	F	Taux fixe à 4,62 %	4,620	4,701	T	P	O	A-1
8390796 -station d'épuration-MEHUN SUR YEVRE	CAISSE D'EPARGNE	10/06/2013	01/01/2019	05/08/2019	546 666,65	F	Taux fixe à 3,78 %	3,780	3,835	A	C	O	A-1
MIN261332EUR-Réseaux Rue Henri Boulevard-MEHUN SUR YEVRE	SFIL CAFFIL	13/08/2008	01/01/2019	01/02/2019	289 072,00	V	(Euribor 3M + 0,07)-Floor -0,07 sur Euribor 3M	0,000	0,000	T	P	O	A-1
MIN507715EUR ex MIN501919EUR-conso	SFIL CAFFIL	19/12/2014	22/01/2016	01/05/2016	400 000,00	F	Taux fixe à 2,06 %	2,060	2,076	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					11 765 624,00								
C00989#cayon-6600000 T7	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/12/2019	02/12/2019	02/03/2020	1 765 624,00	F	Taux fixe à 0,385 %	0,385	0,391	T	C	O	A-1

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
MIN535326EUR-Consolidation	SFIL CAFFIL	13/07/2018	14/08/2020	01/12/2020	10 000 000,00	F	Taux fixe à 2,14 %	2,140	2,157	T	P	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 319 621,60								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					1 319 621,60								
110497802	Agence de l'Eau Loire Bretagne	26/11/2012	03/12/2012	31/01/2015	395 828,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	P	O	A-1
110526802-MEHUN SUR YEVRE	Agence de l'Eau Loire Bretagne	02/07/2012	01/01/2019	31/07/2019	923 793,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
Total général					40 917 120,45								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		19 572 172,21					356 176,73	0,00	1 114 933,51	85 593,56
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 707 962,93					146 490,65	0,00	567 944,52	69 031,60
000311764 03	N	0,00	A-1	319 999,94	5,58	F	Taux fixe à 4,73 %	4,786	14 505,33	0,00	53 333,34	5 255,56
1012013-Tirage 2	N	0,00	A-1	250 000,00	9,08	F	Taux fixe à 3,34 %	3,389	8 465,97	0,00	25 000,00	6 972,25
1807008-Consolidation	N	0,00	A-1	5 940 000,00	24,50	V	(Euribor 3M + 0,52)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,529	30 842,07	0,00	240 000,00	7 492,34
332099	N	0,00	A-1	0,00	41,75	V	(Livret A + 0,75)-Floor -0,75 sur Livret A	1,256	0,00	0,00	0,00	0,00
36	N	0,00	A-1	1 000 609,93	4,15	F	Taux fixe à 5,94 %	5,940	59 436,23	0,00	177 717,39	41 412,07
70084762918-Travaux d'assainissement-MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	218 760,90	15,00	F	Taux fixe à 4,62 %	4,701	9 928,84	0,00	10 368,44	0,00
8390796 -station d'épuration-MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	481 066,64	21,59	F	Taux fixe à 3,78 %	3,835	18 436,88	0,00	21 866,67	7 135,97
MIN261332EUR-Réseaux Rue Henri Boulevard-MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	250 858,88	17,58	V	(Euribor 3M + 0,07)-Floor -0,07 sur Euribor 3M	0,000	0,00	0,00	12 992,00	20,67
MIN507715EUR ex MIN501919EUR- conso	N	0,00	A-1	246 666,64	9,08	F	Taux fixe à 2,06 %	2,076	4 875,33	0,00	26 666,68	742,74
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		10 864 209,28					209 686,08	0,00	546 988,99	16 561,96
C00989#ayon-6600000 17	N	0,00	A-1	1 165 624,00	8,67	F	Taux fixe à 0,385 %	0,391	4 109,63	0,00	300 000,00	288,46

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
MIN53526EUR-Consolidation	N	0,00	A-1	9 698 585,28	28,67	F	Taux fixe à 2.14 %	2,157	246 988,99	205 576,45	0,00	16 293,50
165 Dépôts et cautions reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 090 438,49					106 496,45	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		1 090 438,49					106 496,45	0,00	0,00	0,00
110497802	N	0,00	A-1	364 600,67	8,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	40 511,19	0,00	0,00	0,00
110526802-MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	725 837,82	10,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	65 985,26	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		20 662 610,70					1 221 429,96	356 176,73	0,00	85 593,56

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	20 662 610,70	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)					0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple (total)					0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00	0,00		
Total					0,00	0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2017-01-01

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AVT 2021 Agencements de bâtiments	15	01/01/2017
L	AVT 2021 Agencements de bâtiments en 2151	15	01/01/2017
L	AVT 2021 Bâtiments durables	70	01/01/2017
L	AVT 2021 Bâtiments légers	15	01/01/2017
L	AVT 2021 Frais études mandatés avant le 01/01/2015	2	01/01/2017
L	AVT 2021 Logiciels	2	01/01/2017
L	AVT 2021 Matériel informatique	5	01/01/2017
L	AVT 2021 Stations Epuration	60	01/01/2017
L	AVT 2021 Stations Epuration	60	01/01/2017
L	AVT 2021 Stations Epuration en 13111 sur 50 ans	50	01/01/2017
L	AVT 2021 Stations épuration - 20 ans	20	01/01/2017
L	AVT 2021 Stations épuration	30	01/01/2017
L	AVT 2021 Stations épuration - 40 ans	40	01/01/2017
L	AVT 2021 Stations d'épuration en 217311	50	01/01/2017
L	AVT 2021 Stations épuration	60	01/01/2017
L	AVT 2021 Mobilier, matériel électro.	10	01/01/2017
L	AVT 2021 Mobilier, matériel électro. en 2128	10	01/01/2017
L	AVT 2021 Mobilier, matériel électro en 217562	10	01/01/2017
L	AVT 2021 Pompes, appareils électro.	15	01/01/2017
L	AVT 2021 Pompes, appareils électro. en 2151	15	01/01/2017
L	AVT 2021 Réseaux assainissement	60	01/01/2017
L	AVT 2021 Réseaux d'assainissement	60	01/01/2017
L	AVT 2021 Réseaux assainissement	60	01/01/2017
L	AVT 2021 Réseaux d'assainissement - 40 ans	40	01/01/2017
L	AVT 2021 Réseaux d'assainissement - 50 ans	50	01/01/2017
L	AVT 2021 Réseaux assainissement	50	01/01/2017
L	AVT 2021 Réseaux assainissement	40	01/01/2017
L	AVT 2021 Réseaux assainissement	40	01/01/2017
L	AVT 2021 Réseaux assainissement	50	01/01/2017
L	AVT 2021 Véhicule supérieur à 3.5T	8	01/01/2017
L	AVT 2021 Véhicules légers	5	01/01/2017
L	AVT 2021 Frais études mandatés depuis 01/01/2015	5	01/01/2017
L	Bâtiments d'exploitation	60	10/12/2020
L	Réseaux	60	10/12/2020
L	Bâtiments d'exploitation	60	10/12/2020
L	Bâtiments d'exploitation	60	10/12/2020
L	Matériel spécifique au service d'assainissement	15	10/12/2020
L	Réseaux	60	10/12/2020
L	Frais d'études	5	10/12/2020
L	Frais d'études	5	10/12/2020
L	Frais de recherche et développement	5	10/12/2020
L	Frais d'insertion	5	10/12/2020
L	Licences	2	10/12/2020
L	Logiciels	5	10/12/2020
L	Immos incorporelles reçues au titre d'une M&D	5	10/12/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres immos incorporelles	2	10/12/2020
L	Bâtiments d'exploitation	60	10/12/2020
L	Bâtiments administratifs	70	10/12/2020
L	Install générales, agencem/aménagemt bât exploit	15	10/12/2020
L	Install générales, agencem/aménagemt bât admin	15	10/12/2020
L	Autres constructions	15	10/12/2020
L	Installations complexes spécialisées	15	10/12/2020
L	Réseaux d'assainissement	60	10/12/2020
L	Matériel industriel	15	10/12/2020
L	Outillage industriel	15	10/12/2020
L	Matériel spécifique service d'assainissement	15	10/12/2020
L	Agencem/aménagemt matériel/outillage industriels	15	10/12/2020
L	Immos MàD - Réseaux d'assainissement	60	10/12/2020
L	Install générales, agencemts/aménagemts divers	10	10/12/2020
L	Engins de travaux publics	8	10/12/2020
L	Véhicules légers	5	10/12/2020
L	Véhicules =< 3,5 tonnes	7	10/12/2020
L	Véhicules > 3,5 tonnes	10	10/12/2020
L	Ordinateurs, imprimantes, tablettes, scanners,...	2	10/12/2020
L	Serveurs et équipements réseaux	5	10/12/2020
L	Chaises, fauteuils de bureau	5	10/12/2020
L	Bureaux, tables, caissons, armoires, rayonnages,	10	10/12/2020
L	Autres matériels et bennes	10	10/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	1 640 000,00		6 626 800,00	8 266 800,00	0,00	8 266 800,00
Provision pour risque de non recouvrement	10 000,00	09/12/2015	82 300,00	92 300,00	0,00	92 300,00
Prévision de la sortie de l'actif de la STEP St Sulpice	1 630 000,00	01/04/2019	6 544 500,00	8 174 500,00	0,00	8 174 500,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	1 640 000,00		6 626 800,00	8 266 800,00	0,00	8 266 800,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 572 000,00	I 1 572 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 227 000,00	1 227 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	330 000,00	330 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	790 000,00	790 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	107 000,00	107 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		345 000,00	345 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	345 000,00	345 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 572 000,00	902 252,75	6 383 197,14	8 857 449,89

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 834 795,00	III 3 834 795,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 834 795,00	3 834 795,00
15...	Provisions pour risques et charges		
15182	Autres provisions pour risques	1 630 000,00	1 630 000,00
1582	Autres provisions pour charges	76 995,00	76 995,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	420,00	420,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 600,00	4 600,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	1 000,00	1 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	150,00	150,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	84 000,00	84 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	10 000,00	10 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	19 000,00	19 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	100,00	100,00
281532	Réseaux d'assainissement	650 000,00	650 000,00
281562	Service d'assainissement	107 000,00	107 000,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	1 100,00	1 100,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	319 245,00	319 245,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	628 735,00	628 735,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	75 800,00	75 800,00
28182	Matériel de transport	157 000,00	157 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	15 600,00	15 600,00
28184	Mobilier	15 250,00	15 250,00
28188	Autres	1 000,00	1 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	37 800,00	37 800,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 834 795,00	8 036 750,00	0,00	304 500,00	12 176 045,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	8 857 449,89
Ressources propres disponibles	IV	12 176 045,00
Solde	V = IV – II (6)	3 318 595,11

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2022

- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				452 500,00	113 125,03	37 708,33	301 666,64
2019	Charges financières de renégociation de dette	12	04/11/2019	452 500,00	113 125,03	37 708,33	301 666,64

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
P03905/2015 CONSTRUCTION STEP COMMUNAUTAIRE	54 803 461,78	0,00	54 803 461,78	45 240 849,29	9 562 612,49	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	4,90	0,00	4,90
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	2,90	0,00	2,90
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		60,00	0,00	60,00	54,20	1,00	55,20
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	9,00	0,00	9,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	18,00	0,00	18,00	14,80	0,00	14,80
Adjoint technique territorial	C	12,00	0,00	12,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint technique territorial (1)	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Agent de maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent de maîtrise principal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur en chef de classe normale	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Technicien principal de 1ère classe	B	4,00	0,00	4,00	3,90	0,00	3,90
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	2,50	0,00	2,50
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien para-médical de classe supérieure	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		66,00	0,00	66,00	60,10	1,00	61,10

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT59500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2022

- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
- ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial (1)	C	TECH	340	0,00	3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				977,00		
Apprenti	C	OTR		977,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				977,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois de niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

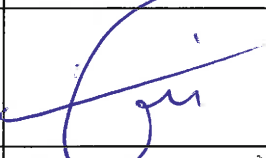



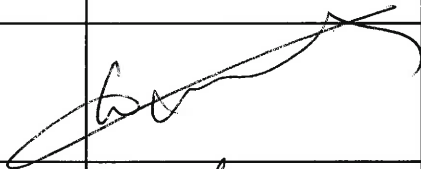
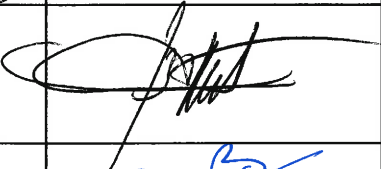
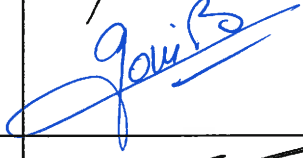
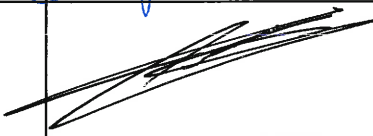
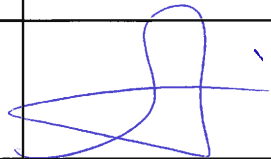
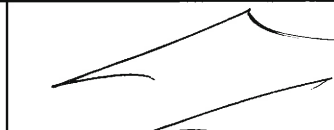
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

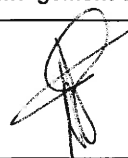

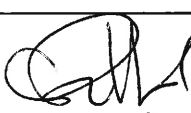
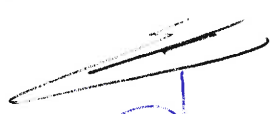
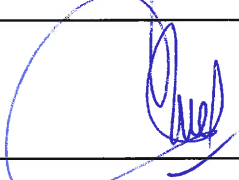
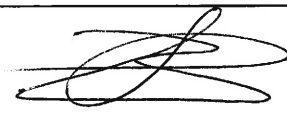
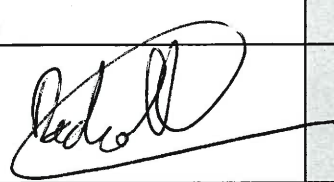
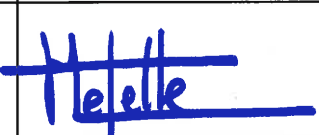
Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le




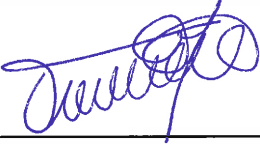

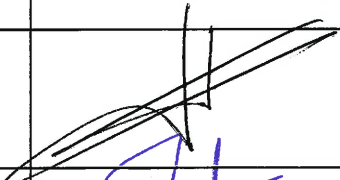
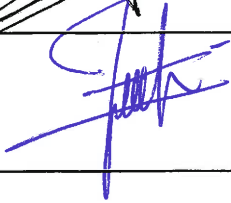
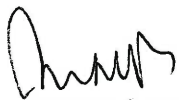
A ,le

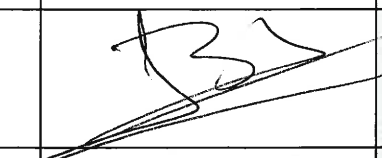
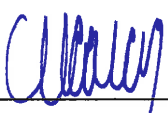



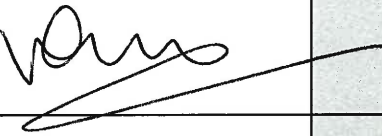

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...


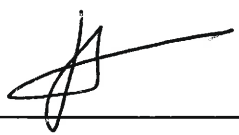




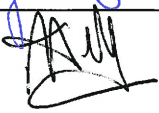
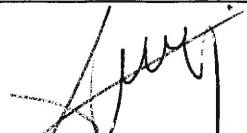
(2) L'assemblée délibérante étant : .

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	FELIX Irène			
BOURGES	GALUT Yann	Excuse, pouvoir à Mme la Présidente		
SAINT-DOULCHARD	BOUDET Richard			
MEHUN-SUR-YEVRE	SALAK Jean-Louis			
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	BAUDOUIN Marie-Christine			
TROUY	SANTOSUOSSO Gérard	Excuse, pouvoir à M. Frank BRÉTEAU		
LA CHAPELLE SAINT-URSIN	BEUCHON Yvon	Excuse, pouvoir à M. Stéphane GARCIA		
PLAIMPIED-GIVAUDINS	BARNIER Patrick			
MARMAGNE	DUPÉRAT Bernard			
BERRY-BOUY	GOIN-DEMAY Bernadette		CHALOPIN Jean-Pierre	
LE SUBDRAY	FOUCHET Bruno		RENIER Franck	
MORTHOMIERS	GRAVELET Daniel	Excuse	ARCHAMBAULT Fabrice	
SAINT-JUST	GARCIA Stéphane		HULEUX Stéphane	
SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS	POYET Denis		CARON Frantz	

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
VORLY	LEFEBVRE Corinne		LEVY Jacques	
LISSAY-LOCHY	SEGUIN Evelyne	Excusée, pouvoir à Mme Corinne LEFEBVRE	MEUNIER Maryse	
ANNOIX	MAZÉ Alain		CHATELIN Thierry	
ARCAY	HAMELIN Stéphane	Excusé	NICOLAS Olivier	
BOURGES	PALLOT Catherine			
BOURGES	STOQUERT Marc			
BOURGES	CHEZE-DHO Christine			
BOURGES	CABRERA Olivier	Absent		
BOURGES	BONDUELLE Constance			
BOURGES	JEANNIN Pierre-Henri	Excusé, pouvoir à Mme Celine MADROLLES		
BOURGES	BESSARD Magali	Excusée, pouvoir à Mme Marie-Hélène Biquige		
BOURGES	BEDIN Yannick	Excusé, pouvoir à Mme Corinne TRUSSARDI		
BOURGES	MADROLLES Céline			
BOURGES	LEFELLE Hugo			

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	MENGUY Catherine			
BOURGES	METTRE Renaud	Excusé		
BOURGES	NEZLIOUI Nadia	Excusée		
BOURGES	CHARPENTIER Alex	Absent		
BOURGES	SOULAT Frédérique			
BOURGES	BOUQUIN Alain			
BOURGES	TRUSSARDI Corinne			
BOURGES	PIERRON Jean-Pierre			
BOURGES	ROBINSON Sakina	Excusée		
BOURGES	MOUSALLI Mustapha	Excusé, pouvoir à M. Joël ALLAIN		
BOURGES	LABRO France	Excusée, pouvoir à M ^{me} Catherine MENGUY		
BOURGES	ALLAIN Joël			
BOURGES	MAUTRÉ Régis			
BOURGES	BIGUIER Marie-Hélène			

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	BARDI Jean-Marc			
BOURGES	MOUSNY Philippe	Excusé, pouvoir à Mme Alexia FRANQUES		
BOURGES	MERCIER Philippe			
BOURGES	FRANQUES Alexia			
BOURGES	REBEYROL Martial			
BOURGES	SINGEOT Justine	Excusée, pouvoir à Mme Alexia FRANQUES		
BOURGES	SPETER-LEJEUNE Ludwig	Excusé, pouvoir à M. Martial REBEYROL		
BOURGES	POL Elisabeth	Excusée, pouvoir à M. Philippe MERCIER		
BOURGES	MICHEL Marcella			
SAINT-DOULCHARD	CHANTEFORT Valérie			
SAINT-DOULCHARD	NTARUNDENGA Urbain	Absent		
SAINT-DOULCHARD	CHAPAT Valérie			
SAINT-DOULCHARD	GILLET Dominique	Excusé, pouvoir à Mme Valérie CHAPAT		
SAINT-DOULCHARD	GUILLET Pierre	Excusé, pouvoir à M. Richard BODET		

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
SAINT-DOULCHARD	CELEGATO Mélanie			
SAINT-DOULCHARD	RENAUD Thibaut	Absent		
MEHUN-SUR-YEVRE	FOURNIER Béatrice			
MEHUN-SUR-YEVRE	JOLY Christian			
MEHUN-SUR-YEVRE	HUBERT Nicole			
MEHUN-SUR-YEVRE	DEBROYE Philippe	Absent		
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	LE PAVOUX Eric			
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	FLEURIER-LEFORT Gaëlle			
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	PRUDENT Didier			
TROUY	BRETEAU Franck			
TROUY	MOREAU Nadine			
LA CHAPELLE SAINT-URSIN	DAGAUD Christine			
MARMAGNE	JACQUET Annie			
PLAIMPIED-GIVAUDINS	KUCEJ Yvonne			

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 70
Nombre de membres présents : 45
Nombre de membres votants: 61
Nombre de suffrages exprimés : 61
VOTES : Pour: 57
 Contre: 0
 Abstentions : 4

Date de convocation : 1er avril 2022

Présenté par la Présidente
A Bourgesle 8 avril 2022

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
A Bourgesle 8 avril 2022

Les membres, (voir document annexé)

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Bourges, le 12 avril 2022

La Présidente,



Irène FELIX